



INFOS



**L'AIRE DE VENOY-GROSSE PIERRE
CHANGE DE NOM**



Naissances

- Alice **BODIMBOURG**, le 15 janvier 2020
- Jassim **BOURHANO**, le 23 janvier 2020
- Ismaël **DA CRUZ**, le 13 février 2020

Décès

- Marcelle **HADDAD dit AREZKI** (née **ROCH**), le 4 février 2020

NETTOYONS NOTRE COMMUNE !

Les alertes sur la préservation de notre planète et la réduction de l'empreinte humaine sur celle-ci sont toujours plus nombreuses, malheureusement des incivilités existent encore et notre commune n'y échappe pas. Les bas-côtés des routes, les fossés et abords des cours d'eau sont encombrés de déchets qui nuisent à l'environnement.

Nous sollicitons l'aide de tous les Venoisien pour réaliser une grande opération de nettoyage de la commune le **samedi 11 avril** en matinée. Le rendez-vous est fixé à **9 heures** sur la place de la mairie, l'équipe municipale et l'association Cani-Citoyens seront là pour vous accueillir.

Venez nombreux, en famille ou entre ami(e)s, mais surtout avec votre paire de gants pour faire un geste éco-citoyen dans la bonne humeur et la convivialité.



ENT. Eric GUYOU



**RÉNOVATION - MAÇONNERIE
COUVERTURE - ISOLATION
CARRELAGE - POSE DE MENUISERIE**

**129, rue des Trois Soleines
89290 VENOY**

Tél./Fax : 03 86 40 33 57

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Numéro d'urgence mairie : 03 86 40 25 65

Horaires d'ouverture : - lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- mercredi et samedi : de 8 à 12 heures.

Tél. 03 86 40 20 77 - Fax 03 86 40 28 11
Courriel : mairie.venoy@wanadoo.fr - site : mairie-venoy.fr

VIE LA JOIE, commerce multi-services et relais poste

Horaires d'ouverture : - lundi au vendredi : de 7 à 19 heures ;
- le samedi et dimanche : de 7 à 12 h 30.

Les levées du courrier se font, pour le bureau de poste, les jours ouvrables à 9 heures - Tél. 03 86 32 08 47

LOCATIONS DE SALLES :

Salle des Joinchères

	Habitants de Venoy	Extérieurs à la commune
Pour le week-end (1 ou 2 jours)	350,00 €	800,00 €
En semaine (1 journée)	250,00 €	450,00 €
Location à but lucratif :	le week-end	1 000,00 €
	la journée supplémentaire	500,00 €
	une journée en semaine	800,00 €
Location de la petite salle : 100,00 € en semaine		
Forfait ménage : 150 €, forfait location vidéo : 50 €, forfait location sono : 50 €		

Salle des fêtes de Montallery et la Venoisienne

	Venoisienne		Montallery	
	Venoy	Extérieurs	Venoy	Extérieurs
Pour un vin d'honneur	60,00 €	80,00 €	60,00 €	80,00 €
En semaine (1 journée)	80,00 €	120,00 €	80,00 €	120,00 €
Pour le week-end (1 ou 2 jours)	140,00 €	280,00 €	120,00 €	200,00 €

NUMÉROS D'URGENCE :

Garde médicale (nuit, week-end, jours fériés) : 39 66
SOS Médecins : 08 20 89 00 00
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48
Pharmacies et médecins de garde : 03 86 51 85 00



ADAVIRS (Aide aux victimes et à la réinsertion sociale)

Contact : Marie-Thérèse HUGOT-GONZALEZ : 03 86 40 35 42

ADMR - la référence du service à la personne : 03 86 40 31 08

Cabinets intervenant sur la commune

PODOLOGUES	Marie-Agnès PARRIN	03 86 40 35 57
	Jean-Philippe PARRIN	
KINÉSITHÉRAPEUTE	Sylvie CHÂTEAU-GUYOU	03 86 40 38 19
INFIRMIÈRES	Aude DAMY-MAILLET	06 73 41 43 25
	Isabelle BONNEFOND	
	Auréli DRILLON	
	Pierrette TESTE	
	Annabelle GONZALEZ	
MÉDECIN	Dr SAUTE	03 86 52 56 17
Si d'autres cabinets interviennent sur Venoy, merci de contacter la mairie		

ENFANCE :

École maternelle : 03 86 40 30 38 École primaire : 03 86 40 20 37
Garderie : 03 86 52 10 58
Responsable transport scolaire Rapides de Bourgogne : 03 86 94 95 10

Ce bulletin est aussi le vôtre, notre prochain numéro paraîtra en **juin 2020**. Vous pouvez nous faire parvenir vos articles avant le **15 mai 2020**, mais aussi rejoindre notre comité de rédaction, vous serez les bienvenus. Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

C. BONNEFOND, M.-C. AUGÉ, A. DE CARVALHO, G. KLOECKNER, N. CULOT, L. FAUSSEY, M. CHAMEROY, C. CHEUTIN.

Merci aux annonceurs qui ont permis de rendre ce bulletin plus attractif.

Impression : VOLUPRINT

Le mot du maire

Chères Venoisiennes, chers Venoisien,

Voici le dernier journal communal de la mandature, synonyme de rendez-vous démocratique, important dans notre société française où les personnes silencieuses ont parfois de la difficulté à se faire entendre. Il est nécessaire que chacun prenne sa part d'engagement dans le fonctionnement démocratique en se déplaçant pour voter, ou en s'engageant plus, par de petits gestes au service de la commune et de ses habitants.



La première page illustre un dossier difficile et long de deux ans qui consistait à donner un nom plus attractif que "Venoy-Grosse Pierre" à cette aire d'autoroute qui voit passer tant de touristes chaque jour. C'est chose faite et nous pourrions maintenant défendre terroir et territoire en ce lieu très actif.

Dans le même sens, nous avons obtenu l'agrément officiel de Venoy patrimoine, permettant la défiscalisation des dons, et le soutien de la Fondation du patrimoine proportionnel à ceux-ci. Un pas de plus vers la restauration de l'église.

Le recensement est terminé, il conclut à une population stable malgré une augmentation du nombre de logements, démonstration que l'attractivité, les services et les constructions sont indispensables pour assurer un avenir équilibré de la commune. La vente récente d'environ 50 logements locatifs contribue à déséquilibrer l'offre et sera un dossier important à travailler pour l'avenir de la commune.

L'hiver 2019 – 2020 est encore riche en activité. Les deux gros dossiers d'assainissement sont à plein régime de travaux et le transfert de compétence à la communauté d'agglomération reste un feuilleton non clos et très chronophage.

La voie douce verra le jour avec le printemps, une liaison sécurisée entre le bourg et l'espace sportif et d'activités.

Sur le plan des animations, 2020 s'annonce encore intense et je remercie encore les bénévoles des associations pour leur engagement dans la vie associative de Venoy.

Lors des vœux, nous avons voulu encourager Céline, pour sa volonté à reconstruire sa vie, et Titouan, sportif prometteur, véritable espoir à 4 ans de Paris 2024. Nous souhaitons à chacun la meilleure réussite possible.

Je souhaite à chacun une bonne lecture et que le printemps fasse rayonner tous les cœurs.

Christophe BONNEFOND

AGENDA

Dimanche 1 ^{er}	Vide armoire Venoy Patrimoine Salle des Joinchères	MARS
Dimanche 8	Concours de belote Société de chasse Salle des Joinchères	
Samedi 14	Repas A.S. Venoy Foot	
Samedi 21	Carnaval Venoy Animation Festivités Salle des Joinchères	
Samedi 28	Repas "Tête de veau" Amicale des Sapeurs-pompiers Salle des Joinchères	
Dimanche 15	Élections municipales	
Dimanche 22	Élections municipales	AVRIL
Vendredi 3	Concert Club de la Vallée du Sinotte Salle des Joinchères	
Dimanche 5	Loto des écoles A.P.E. Les Bleuets Salle des Joinchères	
Mardi 7	Spectacle des écoles Écoles de Venoy Salle des Joinchères	
Samedi 18	Soirée théâtre Les Saltimbanques de l'Yonne Salle des Joinchères	
Dimanche 19	Loto U.N.C. Salle des Joinchères	MAI
Vendredi 8	Cérémonies de commémoration Commune Route de Quenne et Bourg	
Samedi 9 Dimanche 10	Marché de terroir Les P'tits Loups	
Dimanche 17	Marche gourmande V.A.F. Rdv aux écoles	JUIN
Dimanche 24	Repas de printemps Club de la Vallée du Sinotte Salle des Joinchères	
Samedi 13	Spectacle de fin d'année Ascen'danse Salle des Joinchères	
Samedi 20 Dimanche 21	Tournoi de tennis A.S. Venoy Tennis Terrain de tennis	
Dimanche 21	Fête de la musique Club de la Vallée du Sinotte Église de Venoy	
Samedi 27	Kermesse des écoles A.P.E. les Bleuets Salle des Joinchères	
Dimanche 28	Trail Amicale des Sapeurs-Pompiers	

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE



À Montallery et au bourg, malgré le mauvais temps les anciens combattants, citoyens et élus ont honoré la mémoire des morts pour la France. Les pompiers, toujours présents, étaient également accompagnés des JSP : un bel exemple citoyen ! Un pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie. ●



REPAS DES SENIORS

Le repas des seniors organisé le 10 novembre 2019, offert par la commune aux personnes de plus de 68 ans, a été concocté par le Moulin de la Coudre. Ce repas a eu un grand succès puisque plus de 165 convives y ont participé et se sont régalés. Comme toujours, le duo Jacques Allard et Philippe Charbois a mené la danse grâce à sa musique entraînante.

Ce fut un agréable moment d'échange et de convivialité. ●



RÉUNION PUBLIQUE

La réunion annuelle et publique a eu lieu ce 8 novembre 2019, ce fut l'occasion pour le maire et son équipe d'aborder les thèmes suivants : école et jeunesse, associations, fêtes et cérémonies, habitat, voirie, assainissement collectif et individuel, action sociale, sécurité et Communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

Le maire a ensuite répondu aux questions des Venoisiers. L'équipe municipale remercie tous les habitants qui se sont déplacés à cette réunion. ●

MALGRÉ SES 101 ANS, MARCELLE VIT ENCORE CHEZ ELLE.

Marcelle LE MOINE vient de fêter ses 101 ans. Entourée des membres de sa famille, du maire et des conseillers municipaux, Marcelle en a profité pour nous montrer qu'elle a toujours bon pied, bon œil.

Pour Marcelle, l'année qui vient de s'écouler s'est déroulée sans encombre. "Je peux rester chez moi et c'est l'essentiel." Quelques petits soucis de santé, mais rien qui ne puisse entamer sa joie de vivre. ●





Le 7 janvier, l'équipe municipale a fait salle comble pour présenter ses vœux aux Venoisien.

Tout d'abord, un cadeau fut offert à toutes les associations pour les remercier de leur investissement. Après un visionnage sur grand écran de l'ensemble de l'année 2019, des médailles de la commune furent remises :

- la médaille sportive pour Titouan Ceschin ;
- la médaille du courage pour Céline de la Obra.

La soirée s'est poursuivie avec le partage de la galette des rois, dans une ambiance très conviviale. Les habitants en ont profité pour se souhaiter mutuellement la bonne année. ●

RETRAITE DOMINIQUE LECESTRE

Après une carrière bien remplie, dont dix-neuf années au service de la commune de Venoy, l'heure de la retraite a sonné pour Dominique Lecestre le 31 décembre 2019. Son départ à la retraite à l'âge de 60 ans (il les a eus le 29 décembre), il le doit à une carrière longue débutée en boulangerie à l'âge de 15 ans.

Dominique a été recruté par la commune à compter du 22 mai 2000 en qualité d'agent communal. Titulaire des permis poids lourds, il a aussi obtenu en 2002 le grade de Conducteur spécialisé de 1^{er} niveau, ainsi que ses CACES, et terminera sa carrière au grade d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

Dès 2016, la commune délibère pour la mutualisation du matériel communal, auprès des communes voisines. Dominique est donc amené à travailler également sur les communes de Bleigny-le-Carreau, Villeneuve-Saint-Salves, Quenne.

Durant toutes ces années, il s'est aussi engagé associativement : parent d'élève (kermesse des écoles), membre du VAF, et sapeur-pompier volontaire au C.P.I. de Venoy pendant près de dix ans. Afin de débiter dans la joie cette nouvelle vie de retraité, la municipalité a convié le conseil municipal, le personnel communal, les enseignants, les associations et toutes les personnes qui ont pu compter pour Dominique, autour d'un très sympathique verre de l'amitié, le vendredi 3 janvier 2020. L'occasion de se remémorer les moments partagés et les petites anecdotes.

Maintenant que Dominique a fait ses adieux au tractopelle, il est temps pour lui de profiter différemment de la vie, de ceux qu'il aime, et de s'adonner à ses passions, car retraite ne veut pas dire inactivité. Les habitants de Venoy n'ont certainement pas fini de le croiser, mais dans d'autres circonstances !

D'ores et déjà, il donne rendez-vous à tous le dimanche 22 mars 2020 au lycée agricole de la Brosse. Chaque année, il retrouve avec grand plaisir son ancien métier de boulanger à l'occasion des portes-ouvertes, durant lesquelles il effectue une démonstration de fabrication de pain. **Bonne retraite ! ●**



Chers habitants de Venoy et ses environs,

Je vous remercie du fond du cœur pour tous les messages de sympathie et de soutien qui m'ont été adressés.

Merci pour cet énorme élan de générosité qui m'a profondément touchée lors de la marche du 1^{er} juin dernier. Vos dons vont me permettre dans quelques mois de pouvoir bénéficier de prothèses adaptées.

Votre soutien continu sur ma page Facebook est un moteur important.

Avec toute ma reconnaissance, bien sincèrement. ●

Céline De La Obra



▶ TRAVAUX

STATIONS D'ÉPURATION

La station d'épuration principale commence à prendre forme et recevoir les équipements de traitement de l'eau. Le basculement entre l'ancienne et la nouvelle est prévu pour le printemps, mais les travaux de finition devraient s'étaler jusqu'à la fin de l'été. Un équipement devenu indispensable pour protéger la nature et particulièrement le ru de Sinotte, classé en 1^{ère} catégorie.



A Montallery, les travaux d'assainissement ont débuté par la station d'épuration. Début mars auront lieu des travaux d'eau potable rue de la Fontaine. Mi-mars, la création du réseau d'assainissement débutera par la rue de Pontagny, pour aller jusqu'en haut de Montallery par la rue de la Fontaine et la rue de l'École. Cette tranche devrait durer près de six mois et se compléter à partir de la fin de l'été par les travaux chez chaque particulier. Pour les habitants, cette année va être source de difficultés de déplacements et de stationnement, dont nous nous excusons par avance, mais pour un résultat attendu depuis plus de dix ans dans ce hameau à l'espace entre les maisons très restreint.



VOIES DOUCES

Les travaux de la voie douce pour les piétons et les vélos, rue des Joinchères sont en cours. Le but est de relier le bourg par les voies du lotissement, où se trouvent les écoles, à la zone des équipements sportifs et culturels des Joinchères, tout en inscrivant cette liaison dans un plan plus général de liaison entre les hameaux.

.....

Le coût est de 113 000 € HT, subventionné à 80% en cumul d'une aide de la région et une du Préfet de l'Yonne, soit un reste à charge pour la commune de l'ordre de 23 000 € sur un équipement structurant et sécurisant.

La population légale actuelle de la commune de VENOY est de 1 991 habitants.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer... Les réponses, remises à l'INSEE, sont strictement confidentielles.

La campagne de recensement 2020 s'est terminée le 15 février. Le recensement peut se faire avec les questionnaires papier ou par internet, mais quelle que soit la solution choisie, c'est près de 800 logements que les 3 agents recenseurs ont du visiter.

Nous remercions la majorité des habitants pour avoir réservé le meilleur accueil aux agents recenseurs de la commune.

Une chose est sûre, le recensement n'est pas une tâche facile : logement sans sonnette, porte fermée, avis de passage avec numéro de téléphone portable à joindre restés sans réponse, messages sur répondeurs sans résultat. Pour certaines adresses, c'est 5 à 6 coups de fil qu'il a fallu passer. Nous tenons donc à remercier nos 3 agents recenseurs : Edwige, Mathilde et Virginie, pour leur engagement, car il faut savoir que ce travail se fait dans des horaires spécifiques (midi, soir, week-end). **Mission accomplie, Mesdames !**



► VENOY ANIMATIONS FESTIVITÉS

MOULES-FRITES

Toujours autant de succès pour la soirée moules-frites que le VAF organisait le 19 octobre dernier. La salle des Joinchères affichait complet et Françoise André, présidente de l'association, avouait avoir dû refuser, comme chaque année, de nombreuses inscriptions.

Les moules, en provenance directe du Mont-Saint-Michel, cuisinées et servies en abondance par les bénévoles, ont fait le régal de tous. Comme chaque année, ce sont des jeunes de la commune, encadrés par les membres du VAF, qui ont assuré le service, avec efficacité et gentillesse. La soirée s'est prolongée en musique avec "FEEL HIP Animation" dans une excellente ambiance. ●



► LES BLEUETS

La soirée après-ski de l'association des parents d'élèves "Les Bleuets" fut très festive. La salle des fêtes des Joinchères avait des airs de montagne ce samedi deux février.

Les membres bénévoles de l'association sont ravis de cette soirée, avec des retours plus que positifs de la part des inscrits. Une belle réussite en musique dans une ambiance conviviale.

Le concours de la pesée de jambon et l'élection de la tenue la plus emblématique sur le thème du ski ont remporté un franc succès. Merci à tous les inscrits qui ont joué le jeu et encore bravo aux deux copines qui ont remporté le premier prix.

Prochaines dates à retenir :

Dimanche 5 avril : loto des Bleuets.

Samedi 27 juin : kermesse des écoles.

Tous les parents d'élèves voulant rejoindre l'équipe sont les bienvenus. ●



Eric et Monique
TRAITEUR
le Manoir des Chapelles
 15, rue de l'Ancien Château
 La Chapelle Le Haut
 89290 VENOY
 tél. 06 08 42 81 94
 fax. 03 86 51 01 53
 lemanoirdeschapelles@orange.fr

Comme toujours, ça bouge au club de la Vallée du Sinotte !



SOIRÉE VIDÉO

Le 21 novembre, 110 membres ont assisté à une **vidéo projection sur un voyage en Corse** qui a eu lieu fin mai 2019 avec 52 adhérents. Outre le film très complet évoquant ce voyage, ils ont partagé un buffet, fort apprécié, accompagné du traditionnel Beaujolais nouveau.

SORTIE À PARIS

Le 29 novembre, 52 adhérents ont assisté à **Paris** à la pièce "Compromis" avec Pierre Arditi et Michel Leeb, au Théâtre des Nouveautés, pièce réjouissante et enlevée qui a succédé à une visite commentée des principales avenues parisiennes illuminées en raison de la proximité des fêtes. Un dîner généreux a précédé le spectacle.



En fin d'année, le repas des joueurs de cartes et jeux de société, des boulistes, le 26 novembre, et des randonneurs, le 6 décembre, ont été des temps très conviviaux.

Il faut également mentionner le concert de notre chorale « La Sinotte » à l'église de Bleigny-le-Carreau le 15 décembre.

LES VŒUX DU PRÉSIDENT

Les festivités ont repris le 14 janvier 2020. Plus de 130 adhérents se sont retrouvés à la salle des Joinchères pour partager la traditionnelle **galette des rois** et danser au son de la formation Jean-Philippe Herbien.

Monsieur le maire, Christophe Bonnefond, est venu saluer les participants.

Jack Jeannin, président du club, a évoqué les voyages à venir. Il a insisté tout particulièrement sur l'importance des prochaines **assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 11 février 2020**. De nouveaux statuts pour le club seront alors proposés.

Enfin, il a tenu à souligner le dynamisme du club qui ne vaut que par la solidarité de ses membres et l'implication de ses animateurs. Parmi ces derniers, certains souhaitent prendre une retraite bien méritée.

Aussi, avec tous ses vœux pour l'année 2020, il a lancé un appel aux compétences et bonnes volontés. Qu'une attractivité toujours renouvelée et une ambiance résolument amicale soient pour 2020 l'objectif à poursuivre.

Pour tous renseignements :

Email du Club : clubdelavalleedusinotte89@gmail.com

Site Internet : <http://clubdelavalleedusinotte.e-monsite.com>



capifrance

Vous avez un projet immobilier ?

Contactez votre conseiller immobilier CAPIFRANCE
sur le secteur de Venoy et ses environs

Estimation gratuite



Benoit COUSTENOBLE
06 72 44 47 63
benoit.coustenoble@capifrance.fr

www.capifrance.fr

► Comité des Fêtes de Montallery



Dimanche 24 décembre, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de la commune de Venoy en leur apportant des papillotes.

Arrivé à Montallery avec sa monture aux alentours de 11 heures, le Père Noël ainsi que tous les enfants et parents ont pu se réchauffer autour de chocolats chauds, petits gâteaux et jus de fruits préparés par le comité des fêtes de Montallery.

Nous remercions l'association VAF pour l'organisation de la venue du Père Noël. ●



► CENTRE DE LOISIRS LES MARMOUSETS

UNE SOIRÉE PRESQUE PARFAITE

Les enfants du centre de loisirs des Marmousets ont proposé leur troisième soirée "presque parfaite" aux familles, sur le thème du western. 37 enfants de 3 à 16 ans ont préparé cet événement, accompagnés de quinze bénévoles, de l'équipe d'animation et de partenaires. Durant huit semaines, le mercredi, ils ont créé des décorations, des jeux, conçu le repas, répété chants, danses, pièces de théâtre. Le jour J, équipés de chemises à carreaux, bandanas, jeans et bottes, serveurs, barmen et cuisiniers ont servi 160 convives et animateurs ; comédiens et danseurs ont mis l'ambiance à la soirée. ●



► VENOY PATRIMOINE

Voici les premières actions qui vous seront proposées. La liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée au fur et à mesure du déroulement de l'année.

Le 1^{er} mars 2020 : organisation du 1^{er} VIDE ARMOIRE – VIDE DRESSING à VENOY.

Venez y nombreux, que vous soyez vendeurs ou acheteurs ou simples badauds. Toutes les informations sont disponibles sur les sites de Bric-à-Brac et sur internet.

Le 11 juin 2020 : assemblée générale de notre association et réunion publique.

Août 2020 : pour la Saint-Louis nous vous proposerons de nouveau la vente des tuiles.

Septembre 2020 : Journées du Patrimoine et vide-grenier de l'amicale des Pompiers de Venoy ; vente de tuiles.

Octobre 2020 : en l'église de Venoy : concert (le thème et l'interprétation sont en préparation).

A toutes ces occasions, nous souhaitons vous retrouver toujours plus nombreux et vous remercions par avance de votre fidélité à l'objectif de notre association : la sauvegarde du patrimoine immobilier et mobilier de notre commune. ●

VENOY
Patrimoine

NEUF & RÉNOVATION - VMC
DÉPANNAGE - CHAUFFAGE
MISE EN CONFORMITÉ
AUTOMATISME DE PORTAIL
CLIMATISATION

eurl DE LA OBRA
Électricité Générale

eurl DE LA OBRA
67, rue des Trois Soleines
89290 VENOY
Tél: 03 86 42 34 62
Port:06 19 12 38 93
Email : entreprise.delaobra@neuf.fr

► AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Venoy vous présentent tous leurs vœux de bonheur, d'épanouissement et de réussite tant sur le plan personnel que professionnel. Que cette nouvelle année démarre sous les meilleurs auspices pour vous et vos proches.

Nous tenions à vous remercier chaleureusement de votre accueil durant la distribution des calendriers 2020. Nous avons souhaité mettre en avant les sapeurs-pompiers de Venoy dans cette nouvelle édition 2020.

Depuis le mois de septembre, notre section de jeunes sapeurs pompiers, comptant un effectif de 8 enfants travaille tous les samedis matins. Ils effectuent en alternance, des cours, des manœuvres et du sport, encadrés par 5 animateurs JSP : Jean-Yves Vioux, Dylan Flé-Moreau, Jean-Daniel Leroux, Hector Baulu, Benjamin Duez. Plusieurs sapeurs pompiers sont en cours de formation pour devenir animateur JSP et effectuent actuellement leur tutorat : Adrien Segui, Philippe Barbosa, Ludovic Meunier et Corentin Bonnefond. La section "OMEGA" accompagnera l'ensemble des sapeurs-pompiers de Venoy et de Montigny-la-Resle durant les cérémonies tout au long de l'année.



Concernant particulièrement l'Amicale, nous organisons le 28 juin 2020 le TRAIL des sapeurs-pompiers de Venoy. Pour cela nous avons le caporal Corentin Bonnefond, actuellement étudiant en STAPS à Dijon, en tutorat à la Caserne de Venoy, qui organise entièrement cette journée sportive. Des tracts seront distribués courant février pour vous donner les modalités d'inscriptions à notre TRAIL.

Notre traditionnelle Sainte-Barbe s'est tenue le samedi 23 novembre 2019 avec une ambiance incroyable. La soirée animée par "DJ Auxerre" et le repas servi par le traiteur "Camus" ont ravi tous nos convives. Merci pour votre présence à la cérémonie précédant le repas.

Quant à l'activité de la caserne de Venoy, nous avons réalisé presque 260 Interventions sur l'année 2019 contre 190 en 2018 et 160 en 2017. Cela montre encore une fois l'engagement de nos sapeurs-pompiers tout au long de l'année pour assurer les missions de secours à personnes et d'incendie. Nous sommes actuellement 29 sapeurs-pompiers dont deux infirmiers sapeurs-pompiers et une experte SSSM (Assistante sociale). Le recrutement a encore été fructueux en 2019. Très peu d'interventions ont été réalisées par le Centre de secours d'Auxerre, soit par carence de personnels ou en renfort sur notre secteur, étant déjà engagé sur une autre intervention.

Le personnel du Centre de Secours et d'Incendie de Venoy est également mutualisé avec le Centre de Secours et d'Incendie d'Auxerre. Nous envoyons 5 sapeurs-pompiers sur le CIS d'Auxerre en renfort tout au long de l'année. Nous avons également un sapeur-pompier actuellement en formation à la BSPP et un sapeur-pompier en renfort dans une unité de la Haute-Savoie pour la période hivernale.

Si vous connaissez des femmes ou des hommes à partir de 16 ans voulant s'engager auprès de Venoy, veuillez les diriger vers notre chef de centre, l'adjudant Darlot Fabrice, en prenant contact par mail : fabrice.darlot@sdis89.fr. Nous les renseignerons avec grand plaisir.

MOREAU Dylan
Secrétaire de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Venoy

La solution des deux mains !

PSAV



03 86 42 91 72

21 route de Quenne
Z.A. du Soleil Levant
89290 VENOY

www.psav.fr
contact@psav.fr

► LES SALTIMBANQUES DE L'YONNE

Nous vous l'avons déjà annoncé dans le dernier bulletin municipal, nous vous le confirmons : les Saltimbanques de l'Yonne seront bientôt de retour à VENOY.

Après Monéteau, Rogny-les-Sept-Écluses, Lucy-sur-Cure, Ville-neuve les Genêts, Vallan, le spectacle "MAIS QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE ?" sera donc joué à la salle des Joinchères le samedi 18 avril 2020, à 21 heures !



Avec le titre de ce spectacle, vous l'avez peut-être deviné, nous sommes de retour à l'école... Vous nous retrouverez sur les bancs de l'école primaire, du collège au lycée, dans la cour de récréation, mais également à l'école des plus grands : l'auto-école, l'école d'infirmières, au cours d'informatique... Car il n'y a pas d'âge pour apprendre bien sûr !

Deux heures de sketches et de chansons. Ambiance garantie.

L'entrée est à 8 euros, gratuite pour les moins de 12 ans et, comme chaque année, nous reverserons un euro par entrée payante au bénéfice de l'école ! ●

Céline

► ACTIV'SANTÉ



Activ'Santé propose une activité physique adaptée le mardi matin de 10 à 12 heures à la salle des Joinchères pour les adultes ne pratiquant pas ou plus de sport, les adultes ayant des problèmes de santé limitant la pratique du sport, les personnes retraitées, les personnes âgées en perte d'autonomie, les aidants et les aidés des personnes atteintes de maladie.

L'objectif est de préserver l'état de santé, de lutter contre la sédentarité et l'isolement.

Les personnes en perte d'autonomie sont véhiculées gratuitement de leur domicile à la salle des Joinchères et le retour également. Cette activité est gratuite et ouverte à tous les habitants de Venoy et des environs. Il suffit juste de passer un coup de téléphone.

Contact : **Solenne Chevillotte** : tél. : 03.86.52.12.44 ou mail : activ-sante89@orange.fr
CDOS 89 - 16, boulevard de la Marne, 89000 Auxerre

► A.D.M.R.

L'association ADMR de Venoy et ses environs recrute des salarié(e)s :

Aides à domicile, assistant(e)s de vie (CDD, CDI).

Secteur d'intervention : Venoy, Bleigny-le-Carreau, Augy, Saint-Bris, Champs-sur-Yonne, Laborde, Auxerre.

Nous souhaitons recruter des personnes motivées, aimant le contact, ayant l'esprit d'équipe.

Permis B et véhicule personnel indispensables. ●

Adresser CV et lettre de motivation à :

ADMR
Mairie
89290 VENOY
03-86-40-31-08



ÉLECTIONS MUNICIPALES EN QUESTIONS

Quel est le mode de scrutin ?

L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct. Le conseil municipal élit ensuite le maire de la commune. L'organisation du scrutin varie en fonction de la taille de la commune. Pour les communes de 1 000 habitants et plus, le mode de scrutin est le scrutin proportionnel de listes à deux tours avec prime majoritaire.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, la moitié des sièges lui est attribuée. C'est ce qu'on appelle la prime majoritaire.

L'autre moitié des sièges est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour peuvent se représenter. Les candidats qui ont obtenu au moins 5% et moins de 10% peuvent rejoindre une autre liste. La répartition des sièges du conseil municipal se fait comme au premier tour : prime majoritaire avec répartition proportionnelle à la plus forte moyenne

Le vote blanc est-il pris en compte lors de cette élection ?

Depuis la loi de 2014, les votes blancs sont décomptés et annexés au procès-verbal lors des élections. Pour les présidentielles de 2017, près de 660 000 votes blancs ont été totalisés au premier tour et 3 millions au second tour.

La parité femmes hommes doit-elle être respectée ?

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les listes doivent être constituées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance entre un homme et une femme. Cette règle ne s'applique pas aux communes de moins de 1 000 habitants.

Qui sont les conseillers communautaires ?

Les conseillers communautaires sont les représentants des communes au sein des organes délibérants des groupements intercommunaux dont elles sont membres (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et communautés de communes). Le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire est déterminé par les communes. Les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

Qui peut voter aux élections municipales ?

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

- avoir au moins 18 ans ;
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne ;
- être inscrit sur les listes électorales ;
- jouir de ses droits civils ou politiques.

Quel est le nombre de conseillers municipaux ?

Le nombre de conseillers municipaux est fixé en fonction de la population de la commune. La population légale de chaque commune pour les élections 2020 a été établie par un décret du 31 décembre 2019.

Pour la commune de Venoy, le nombre de conseillers est de 19.

LE VOTE PAR PROCURATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.



À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?

LA PERSONNE CHOISIE DOIT :



Jouir de ses droits électoraux



Être inscrit dans la même commune que vous (mais pas forcément le même bureau de vote)

Q N'OUBLIEZ PAS DE PRÉVENIR LE MANDATAIRE CAR AUCUN DOCUMENT NE LUI EST ENVOYÉ !

OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?



Commissariat de police



Brigade de gendarmerie



Formulaire à remplir sur place ou sur Internet



Pièce d'identité



Tribunal d'instance



DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE OU DE TRAVAIL



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020
15 ET 22 MARS